



SEPTEMBRE  
2022—n°232

# l'actualité landaise

bulletin d'information des Landes-Genusson

## LE CLUB DU TEMPS LIBRE VOUS INVITE A VENIR LE REJOINDRE

Amis, jeunes et moins jeunes retraités, n'oubliez pas que les membres du Conseil d'Administration et les adhérents vous invitent à venir les rejoindre au club pour rajeunir ainsi leur effectif et remplacer ceux qui malheureusement nous quittent chaque année, ne les oublions pas, ayons une pensée pour eux.



Soyons optimistes, laissons derrière nous ce fameux Covid 19 qui, depuis deux années, a contrarié les activités prévues. Les nouveaux et jeunes membres du Conseil d'Administration ont besoin de vous pour relancer leurs activités et en créer d'autres. C'est vrai, aujourd'hui 70 ans nous sommes jeunes, mais dix ans de plus c'est 80 et là nous sommes âgés. Ils feront leur possible pour vous satisfaire au mieux, venez les rejoindre, vous ne serez pas plus âgés pour autant, la vie est tellement courte.



### Voici les activités proposées sur une année

1<sup>er</sup> jeudi du mois : cartes et jeux au Foyer Rural

2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> jeudis : idem 1<sup>er</sup> jeudi + marche : une à l'extérieur pour les **expérimentés** et une marche **allure modérée** d'environ 1h30 sur les sentiers pédestres des Landes-Genusson.

3<sup>ème</sup> jeudi : idem 1<sup>er</sup> jeudi + dictée

Voyages : 1 journée : Belle-Ile-en-Mer

2 jours : escapade Arcachon et Bordeaux

1 journée à définir en novembre.

Minis concours, pique-niques, concours de belote, journées détente et pré-réveillon.



## Un peu d'histoire :

### Naissance du club du 3<sup>ème</sup> âge, transformation, et succession de présidence.

C'est le 11 novembre 1973 au cours d'un banquet des anciens combattants, que l'idée de rassembler les retraités dans une amicale a été évoquée.

Le 21 novembre de la même année, au cours d'une réunion présidée par le maire de l'époque, M. Joseph Rivière, que le Club du 3<sup>ème</sup> âge est constitué.

Et le 21 février 1974, sa création est actée au journal officiel.

Le premier conseil d'administration est composé de neuf personnes, dont M. Clément Challet est le président. Dès la 1<sup>ère</sup> année, l'amicale compte près de 80 personnes, mais le 10 mars 1975, Clément Challet démissionne.

De Avril 1975 à la fin de l'année 1985, Mme Yvonne Denis en assure la présidence, au terme de la 4<sup>ème</sup> année, le club rassemble 142 anciens.

Début 1978, le club du 3<sup>ème</sup> âge s'est installé dans l'ancienne école publique rénovée grâce au concours de la municipalité, on l'appellera le « Foyer Rural » qui est encore en 2022 le lieu de rassemblement des jeudis du club.

Du début 1986 à fin 1989, Mme Clémence Thibault assure la présidence.

Elle est remplacée de 1990 à 2000 par Mme Denise Chupin qui a été désignée « Présidente d'honneur du club » le 3 janvier 2001.

M. Maxime Martin prend le relais de 2001 à 2009.

Lors de l'Assemblée Générale du 20 décembre 2000, l'association dénommée « Club du 3<sup>ème</sup> âge » a effectué une déclaration de modification qui a été transmise à la Préfecture en date du 2 février 2001 pour dénommer l'association : « Club du temps libre », qui d'ailleurs porte à ce jour le même nom.

De 2010 à 2019, M. Pierre Nèrière a assuré la présidence. Le nombre d'adhérents s'est longtemps maintenu entre 170 et 200 membres pour arriver à 242 en 2017, 230 en 2019. Il n'est pas resté inactif, bien au contraire, beaucoup d'activités et de diversités sont tout à son honneur, merci.

2020 : Pas simple de trouver un successeur, M. Michel Chupin assure le mieux qu'il peut la bonne marche du club et remercie les 14 autres membres du Conseil d'Administration qui lui sont d'une aide précieuse.

Année très compliquée pour la présidence et le nouveau conseil d'administration composé de 15 membres.

Il n'était pas du tout prévu ce fameux COVID 19, qui a tout chamboulé, désorganisé, pour les responsables déjà assez stressés par ce bouleversement, pas simple d'annuler le voyage prévu. Heureusement que l'entente était parfaite au sein du Conseil d'Administration, vraiment, merci à vous tous pour votre collaboration.

Sont inscrits : 228 adhérents dont 14 nouveaux.

Manifestations : Assemblée Générale, Galette, Loto, concours de belote qui sera la dernière activité, ensuite tout rassemblement est annulé pour le reste de l'année, diversités et activités sont au point mort.

2021 : Aucune reprise, pas d'Assemblée Générale, pas d'élection, donc pas de changement au sein du Conseil d'Administration.

Après consultation des membres du bureau, compte tenu du peu d'activité en 2020, il a été décidé majoritairement de ne pas faire payer d'inscription donc 224 adhérents en ont bénéficié. Une lueur d'espoir en fin d'année, quelques petites activités ont repris timidement, heureusement que l'ambiance règne toujours au sein du conseil d'administration et maintient ainsi le moral au beau fixe.

2022 : Une bonne surprise, les adhérents ont régressé, mais nous sommes quand même 195 dont huit nouveaux que nous remercions. Difficile encore ce début d'année, peu de diversités encore, 24 adhérents du club ont apprécié la journée St Valentin au Fenouiller le 10 février, deux excursions sont prévues, une journée à Belle-Ile-En-Mer le 10 juin, Escapade à Arcachon et Bordeaux le 14 et 15 septembre, soyons optimistes avec l'espoir que le 2<sup>nd</sup> semestre soit meilleur, que les responsables des associations ne soient pas contrariés dans leurs projets par ce fameux COVID 19.

Les membres du conseil d'administration du club du temps libre des Landes-Genusson





## INFOS TRAVAUX

### Agrandissement de la PERISCOLAIRE

Les travaux ont débuté début juillet. Après deux semaines, les fouilles, le terrassement, les fondations et la pose des réseaux eaux usées et pluviales sont réalisés. Les quatre modulaires de la société Cougnaud ont été posés dans la semaine du 8 août. Cet ensemble de 75 m<sup>2</sup> sera en service pour la rentrée et permettra d'accepter et d'accueillir les nombreuses demandes.

Actuellement il reste à réaliser les abords et l'entourage de l'agrandissement, ainsi que les portillons et le grillage pour la sécurité de la périscolaire.

### AMÉNAGEMENT DU NOUVEAU JEU DE BOULES

Les travaux se terminent, ces locaux se situent à côté de la Maison de Santé en face la rue d'Auvergne.

Cet ensemble est composé de 3 bâtiments communiquant entre eux :

- l'étable où il a été créé 3 jeux de boules d'une longueur de 18 m sur terre battue.

L'association a commencé à utiliser les lieux cet été, en cette période de fortes chaleurs elle a surtout apprécié la fraîcheur de l'endroit.

- la grange est mise à disposition pour éventuellement deux jeux de pétanque également en terre battue.

- La salle de convivialité située entre la grange et le jeu de boules va être aménagée, le sol a été bétonné, les équipements (évier, frigo, équipements de rangements etc) sont installés.

Deux modulaires WC avec accès PMR viendront compléter l'ensemble courant septembre.

Cet ensemble sera aussi heureux d'accueillir le club vélos Cyclos Loisirs Landais et le club motos " les Débridés" .



### INFOS DEMOLITION DE L'ANCIEN JEU DE BOULES

Dans le programme du réaménagement de la rue d'Auvergne, le jeu de boules et le local de rangement seront désamiantés début septembre. Les travaux de démolition débuteront début octobre. Au milieu de la future place, il restera la chapelle de la Salette qui sera restaurée en 2023.



### DÉPART DES TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION DE LA MÉDIATHÈQUE

Fin août début septembre, le chantier de construction de la Médiathèque va commencer pour se terminer en octobre 2023, c'est l'objectif !

Ces travaux en plein centre bourg doivent se réaliser en toute sécurité et sans perturber l'activité de nos commerces.

Le plan joint donne les informations sur le positionnement du chantier et de la modification de la circulation, il s'adaptera en fonction de l'évolution des travaux

1 - Zone de chantier de la Médiathèque, délimitée par des clôtures "accès interdits"

2 - Zone rouge interdite aux voitures, accès piétons assuré pour les riverains, la grue de chantier sera positionnée rue de la Fontaine.

3 - Zone bleue aménagement du parking " Arrêt minute" sur la voie côté "Bureau de tabac", cet aménagement va provoquer une chicane.

## AMENAGEMENT DES RONDS-POINTS

Les deux ronds-points d'entrées de bourg, côté de la Boissière de Montaigu et de la Bruffière ont donc été aménagés par l'entreprise Arbora.

Le résultat final devrait être proche des photos "projet" jointes. Quelques finitions et replantations de végétaux seront réalisées cet automne.

La continuité du réaménagement de la rue des Alouettes sera vu dans un second temps, après la phase définitive de voirie du Lotissement des Oiseaux 3.



## informations communales



### Naissances (14, 15, 16, 17, 18, 19)

- 18 juin : DAVID Iris  
– Le Châtaignier
- 23 juin : GAILLARD Agathe  
– 18 rue des Pinsons
- 05 juillet : ROY Chloé  
– 5 rue des Jonquilles
- 09 juillet : JAMIN Timothé  
– 58 rue d'Anjou
- 09 juillet : CHAILLOU Emma  
– 3 Impasse de la Prée
- 11 juillet : REMAUD Loup  
– 23 rue Georges Clémenceau



### Décès (19, 20, 21, 22, 23, 24)

- 21 juillet : BITOT Marcel  
– EHPAD « Les Bruyères » (91 ans)
- 24 juillet : PETIOT André  
– EHPAD « Les Bruyères » (83 ans)
- 27 juillet : GONZALEZ Joseph  
– EHPAD « Les Bruyères » (96 ans)
- 28 juillet : AUVINET Cécile  
– EHPAD « Les Bruyères » (94 ans)
- 13 août : RONDEAU Marthe  
– EHPAD « Les Bruyères » (90 ans)
- 25 août : GIRARDEAU Georgette  
– EHPAD « Les Bruyères » (97 ans)



### Mariages (5, 6, 7)

- 16 juillet : ROY Vincent et GODARD Laetitia  
– 6 L'Angenaudière
- 23 juillet : CHATELIER David et TERRIEN Elise  
– 4 rue des Tilleuls
- 06 août : DOUILLARD Sylvain et RENAUD Anne  
– Le Refuge

## REPORTER OUEST FRANCE

Vous avez envie de faire paraître un article dans la presse, une manifestation à annoncer, une actualité à faire partager, n'hésitez pas à contacter M. Didier CHAILLOU.

Voici ses coordonnées:

Mail : [didier\\_chaillou@orange.fr](mailto:didier_chaillou@orange.fr)

Tel : 06.80.72.69.02

ouest  
france

 <b>Horaires de la Mairie</b>	<b>Ouverture de la Mairie</b> lundi au vendredi de 10h à 12h <b>Permanences téléphoniques</b> 02 51 91 62 77 lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h45

 <b>bibliothèque</b> mercredi 15h30 à 17h30 samedi 10h à 12h	 <b>agence postale</b> lundi au samedi de 10h à 12h	 <b>pluviométrie</b> Juin - Juillet 54,5-6 mm cumul année 2022 298,5mm
---	--	---



## JOURNÉES « PATRIMOINE » DES 17 ET 18 SEPTEMBRE 2022

Organisées en collaboration avec l'A.P.P.L (Association pour la Protection du Patrimoine Landais), la Municipalité et la Paroisse.

Thème : « Les trésors de l'église paroissiale »

### Horaires pour les deux journées :

de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30

Une exposition de vêtements et d'ornements liturgiques utilisés jusqu'à la moitié du XX<sup>ème</sup> siècle sera présentée les 17 et 18 septembre 2022, dans l'église Notre-Dame de l'Assomption, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.

Les visiteurs pourront également admirer quelques exemplaires de ce qu'on qualifie actuellement de « trésor », plus précisément calices, ciboires, et autres pièces d'orfèvrerie telles qu'encensoirs, croix de procession, ostensoirs, reliquaires, etc...



## TOURNEE VENDEE TERRE DE SPORT

Dans le cadre du label Terre de Jeux, la tournée « Vendée Terre de Sports » fera étape aux Landes Genusson le Vendredi 28 Octobre prochain. De nombreuses animations seront proposées et chacun pourra s'initier à différentes activités (tir à l'arc, pétanque, jeux en bois, jeux de raquettes, structures gonflables).

L'animation sera ouverte à tous.



## VOUS VOULEZ LA FIBRE

Pour toute demande d'éligibilité, de raccordement, de délais... Contactez Vendée Numérique en indiquant vos coordonnées postales complètes – adresse et numéro de voirie et préciser votre demande.

Une réponse sous 5 jours à réception vous sera donnée.

Contact :

- par email : [contact@vendeenumerique.fr](mailto:contact@vendeenumerique.fr)

- sur leur site internet : [vendeenumerique.fr](http://vendeenumerique.fr)



## LA JOSEPHINE 2022

La Joséphine, course et marche solidaire 100% féminine fait son retour à la Roche-sur-Yon le dimanche 9 octobre.

Cette année une formule mixte avec au choix :

\*Du 1<sup>er</sup> au 8 octobre, un circuit vous sera proposé sur la commune,

\*Le dimanche 9 octobre, la fameuse vague rose fera son grand retour dans les rues du centre ville de LA ROCHE-SUR-YON.

Vous pouvez vous inscrire jusqu'au 21 septembre sur [lrsy.fr/lajosephine](http://lrsy.fr/lajosephine)

Cette année le retrait des tee-shirts se fera du 30 septembre au 8 octobre dans un des magasins Intersports de Vendée (choix au moment de l'inscription).

Bonne course et marche à toutes !



## NOUVELLE ORTHOPHONISTE

Mme Mathilde ROUSSEAU vous accueillera à partir du 5 septembre au 16 rue Georges Clémenceau.

Vous pouvez la joindre par téléphone au 07 64 86 38 87 pour vos rendez-vous.





## LA BOURSE AUX JEUNES BENEVOLES VENDEENS (16 - 25 ans)

Vous consacrez de votre temps à des projets ou actions de façon bénévole dans une association ?

Le Département de la Vendée soutient les jeunes Vendéens de 16-25 ans qui sont impliqués bénévolement : il peut participer au financement de leurs frais de scolarité pour leurs études supérieures ou aux frais de formation pour passer le permis de conduire (permis B). Le montant de la bourse est variable en fonction du projet de 350 € à 800 €.

L'engagement bénévole s'apprécie selon plusieurs critères :

- \* la portée du ou des projets dans lesquels le jeune s'est impliqué en termes d'intérêt collectif ;
- \* le niveau de responsabilité exercé par le jeune ;
- \* le temps consacré par le jeune à cet engagement (quantité, fréquence, antériorité) ;
- \* la crédibilité du dossier au regard des éléments fournis (preuves de l'engagement, témoignages...)

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 1<sup>er</sup> Octobre 2022.

Le dossier peut être téléchargé en se connectant sur le site [www.benevolat.vendee.fr](http://www.benevolat.vendee.fr), rubrique « Bourse aux jeunes bénévoles vendéens ».

Pour tout renseignement : [vendeedoublecoeur@vendee.fr](mailto:vendeedoublecoeur@vendee.fr) ou 02.28.85.81.44

Plusieurs Landais en ont bénéficié en 2021.



## SALON DE L'EMPLOI : UN ÉVÈNEMENT POUR LE HAUT BOCAGE

Le jeudi 29 septembre prochain, une initiative inédite se déroulera aux Herbiers. Ensemble, le Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts, le Pays de Pouzauges, le Pays de Mortagne, le Pays de Chantonny et le Pays des Herbiers unissent leurs forces pour organiser un salon unique du recrutement intitulé « Salon de l'Emploi du Haut Bocage ».

Avec le partenariat de Pôle Emploi et des clubs d'entreprises du Haut Bocage, ce salon, format XXL, est un nouveau défi pour le territoire puisque pour la première fois, les 5 collectivités uniront leurs forces pour proposer un événement commun, à la hauteur des attentes des demandeurs d'emplois mais aussi des entreprises du secteur.

Ce salon de l'emploi sera la porte d'entrée à de multiples opportunités professionnelles sur tout le territoire (CDD, CDI ; Intérim et emplois saisonniers, dans tous les secteurs d'activités). Pour prendre en compte la dimension locative, les services habitat des différentes collectivités ont également joué la carte du collectif pour recenser tous les projets en cours et à venir sur le territoire, afin de faciliter l'installation des futurs collaborateurs des entreprises.

Vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une nouvelle opportunité ? Rdv le jeudi 29 septembre de 9h à 19h au parc des expos, aux Herbiers. N'oubliez pas votre CV.

Plus d'informations sur [www.paysdemortagne.fr](http://www.paysdemortagne.fr)





## CROSS DEPARTEMENTAL DES POMPIERS

Le samedi 01 octobre 2022, l'Amicale des Sapeurs-Pompiers des Landes-Genusson accueillera le cross des sapeurs-pompiers de la Vendée. Un évènement d'envergure départementale annuel où se retrouve l'ensemble des centres de secours, réunissant environ 700 coureurs qu'ils soient Sapeurs-Pompiers actifs, Jeunes Sapeurs-Pompiers, Personnels Administratifs et Techniques, Sapeurs-Pompiers retraités du département ou bien Sapeurs-Pompiers des départements voisins.

Cette épreuve officielle permet aux meilleurs athlètes d'être sélectionnés pour participer au cross national qui se déroulera le 25/03/2023 à Reims (54).

Temps-fort également pour le public qui aura l'occasion de venir encourager les coureurs qui s'affronteront sur le site de la Godelinière à partir de 13h30 et ce jusqu'à la remise des prix prévue à 18h.

Pour cela, bar, restauration et fouaces seront disponibles sur place tout au long de l'après-midi.

**Parcours / Horaires**

● Départ ● Arrivée — Boucle 2,1km — Jonction boucle

<b>13 h30</b> MASTERS Hommes 3 tours = 6 300 m	<b>14 h15</b> MINIMES BENJAMINS Hommes - Femmes 1 tour = 2 100 m	<b>14 h 45</b> MASTERS, JUNIORS, SENIORS, CADETTES Femmes 2 tours = 4 200 M	<b>15 H 30</b> CADETS Hommes 2 tours = 4 200 m	<b>16 h 15</b> SENIORS, JUNIORS Hommes 4 tours = 8 400 m
---	---	---	---	---

UNION DÉPARTEMENTALE SAPEURS-POMPIERS DE LA VENDÉE | SAPEURS POMPIERS LES LANDES-GENUSSON

## COLLECTE DE PAPIER LES 23 ET 24 SEPTEMBRE

OGEC Ecole St Raphaël  
Rue Jeanne d'Arc  
85130 LES LANDES  
GENUSSON

**PROCHAINE COLLECTE DE PAPIER**

**LE VENDREDI 23 SEPTEMBRE DE 17H À 19H30**

**LE SAMEDI 24 SEPTEMBRE DE 9H30 À 12H**

VENEZ DÉPOSER VOS PAPIERS  
DERRIÈRE L'ENTREPRISE RIEKER  
RUE DU STADE

*Merci encore pour votre contribution !*

**GUIDE DU TRI**

**SONT ACCEPTÉS**

- \* Tous les papiers (même glacé)
- \* Les journaux, magazines et publicités (films plastiques acceptés)
- \* Toutes les enveloppes.
- \* Les annuaires et catalogues.
- \* Les livres et cahiers (même avec couvertures rigides ou plastifiées).
- \* Les sacs en papiers (sac de courses).
- \* Les agrafes et trombones sont acceptés.

**SONT INTERDITS**

- \* Les papiers au contact d'aliments (ex: papier boucher)
- \* Les papiers hygiéniques (ex : mouchoirs)
- \* Les papiers ayant subi des traitements chimiques (ex: tapisserie, photos)

L'ÉCOLE RECEVRA UNE PRIME EN FONCTION DU POIDS RÉCOLTÉ ! PLUS IL Y AURA DE PAPIER, PLUS LA PRIME SERA IMPORTANTE !

CETTE SOMME D'ARGENT SERVIRA À L'ENTRETIEN ET LA RÉNOVATION DE L'ÉCOLE.

Les entreprises qui le souhaitent peuvent bénéficier de certificat de destruction sur demande à l'OGEC

**MERCI**



## ÇA BOUGE À LA BIBLIOTHEQUE :

### NOUVEAU FONDS DE LIVRES « LIRE AUTREMENT »

Un nouveau fonds de livres a été mis en place fin juin à la bibliothèque des Landes Genusson (sur la table devant les BD Adultes et CD).

Il s'agit du fonds « LIRE AUTREMENT » composé de mangas, de romans jeunesse / ados / adultes et de livres avec des gros caractères.

Ces livres sont destinés aux plus jeunes et en particulier aux enfants dyslexiques : des textes aérés, parfois syllabés avec une police de caractère adaptée et de nombreuses illustrations rendent la lecture plus facile.

Ces collections peuvent être aussi proposées à des lecteurs débutants ou à des enfants en difficulté d'apprentissage de la lecture.

Des nouveaux livres « gros caractères » et « livres lus » viennent compléter ce fonds et ce à l'intention des personnes en déficience visuelle ou plus simplement à celles en recherche d'un confort de lecture.

Repère sur livres : logo « Dys »



### MATINEE LECTURE POUR LES TOUS PETITS :

Tous les 1<sup>ers</sup> lundis matins du mois, la bibliothèque Mille et une page est ouverte pour les enfants des MAM "Au nid des tous petits" et "Mamounette et ses bouts de choux", ainsi que pour ceux de la crèche "Bulle de malice".

C'est l'occasion pour eux et leurs animatrices de se connaître, et de partager la lecture de contes.

Moment très apprécié de tous et toutes.

## LA RENTRÉE POUR LE TAROT CLUB LANDAIS

Depuis le premier septembre nous avons repris notre activité. Nous avons rendez-vous le jeudi à 20 heures précises au presbytère, la soirée se termine au plus tard à 23 heures trente.

Le club invite ceux qui veulent découvrir notre association à venir passer une ou deux soirées avec nous pour découvrir le jeu et l'ambiance conviviale du club.

Les après-midis tarot, de 14 heures 15 à 18 heures 30, recommenceront à partir du lundi 3 octobre. Nous sommes à la disposition de ceux qui veulent apprendre ou se perfectionner dans la pratique du jeu.

Contact : 06 32 38 13 01 ou 07 83 74 61 65



## FETE DE LA TRUITE LE 10 et 11 SEPTEMBRE

— LES LANDES GÉNUSSON • ETANG DE LA GODELINIÈRE —

**SAMEDI 10  
ET  
DIMANCHE 11  
SEPTEMBRE 2022**

**TRUITE  
EN  
Folie**

PECHE A LA TRUITE

**10 €**  
pour les  
2 jours

*Pêcheurs déguisez-vous !!!*

- Début de pêche à 7h30 - fin à 12h30 (pause ½ heure)
- Challenge 1<sup>er</sup> poisson, plus gros poisson, meilleur déguisement...
- Puis pêche libre l'après-midi et le dimanche

INSCRIPTIONS SUR PLACE - 1 CANNE, SANS AMORCE

**DÉBUT DE SOIRÉE ANIMÉE  
À PARTIR DE 16H**

- Jeux en bois, expos photos...
- Soirée musicale (18h)
- Possibilité de restauration

Renseignements : 07 62 44 66 29

**Le Vairon  
LANDAIS**





## ASL VOLLEY – RETOUR DE LA N3F !

1<sup>er</sup> match : samedi 1<sup>er</sup> octobre à 19h aux Landes contre le SCO d'Angers

La saison est repartie. En avance sur les autres équipes du club, la N3 a repris les entrainements le lundi 22 août sous la houlette de notre entraîneur expérimenté Ben. Il sera accompagné pour le coaching par Mimi et Isa tout au long de la saison. Ces anciennes joueuses que nous avons bien connu lors de nos longues années en N3 et N2 apporteront leur expérience à ce niveau. Le staff est complété par Sandy Rondeau en tant que préparateur mental.

Le premier match officiel de la saison aura donc lieu le samedi 1<sup>er</sup> octobre à 19h, salle Océane pour un derby des Pays de la Loire contre nos voisins du SCO d'Angers.

Nous vous attendons nombreux pour faire entendre vos voix et encourager notre jeune équipe.

Veillez trouver ci-dessous le calendrier des rencontres.



SAMEDI	DIMANCHE	Heure	LIEUX	EQA_nom	EQB_nom
01/10/2022		19:00	DOMICILE	AMICALE SPORT LANDAISE	SPORTING CLUB DE L OUEST
	09/10/2022	15:00	VANNES	VANNES VOLLEY 56	AMICALE SPORT LANDAISE
	23/10/2022	15:00	DOMICILE	AMICALE SPORT LANDAISE	ETOILE ST LAURENT VB METROPOLE BREST
	30/10/2022	14:00	LAVAL	ASPTT LAVAL	AMICALE SPORT LANDAISE
05/11/2022		19:00	DOMICILE	AMICALE SPORT LANDAISE	LES NEPTUNES NANTES VOLLEY ASSOCIATION 3
19/11/2022		21:00	MONTGERMONT	MONTGERMONT VOLLEY-BALL CLUB	AMICALE SPORT LANDAISE
26/11/2022		19:00	DOMICILE	AMICALE SPORT LANDAISE	LA ROCHELLE VOLLEY BALL
03/12/2022		19:00	DOMICILE	AMICALE SPORT LANDAISE	C.P.B. RENNES 35
17/12/2022		18:00	POITIERS	CEP POITIERS/ST BENOIT V.B.	AMICALE SPORT LANDAISE
	15/01/2023	15:00	DOMICILE	AMICALE SPORT LANDAISE	UNION VOLLEY-BALL TOURAINE
	22/01/2023	15:00	NEUVILLE AUX BOIS	NEUVILLE SPORTS	AMICALE SPORT LANDAISE
	29/01/2023	14:00	ANGERS	SPORTING CLUB DE L OUEST	AMICALE SPORT LANDAISE
11/02/2023		19:00	DOMICILE	AMICALE SPORT LANDAISE	VANNES VOLLEY 56
	19/02/2023	15:00	BREST	ETOILE ST LAURENT VB METROPOLE BREST	AMICALE SPORT LANDAISE
25/02/2023		19:00	DOMICILE	AMICALE SPORT LANDAISE	ASPTT LAVAL
	12/03/2023	16:00	NANTES	LES NEPTUNES NANTES VOLLEY ASSOCIATION 3	AMICALE SPORT LANDAISE
	19/03/2023	15:00	DOMICILE	AMICALE SPORT LANDAISE	MONTGERMONT VOLLEY-BALL CLUB
25/03/2023		18:00	LA ROCHELLE	LA ROCHELLE VOLLEY BALL	AMICALE SPORT LANDAISE
	09/04/2023	14:00	RENNES	C.P.B. RENNES 35	AMICALE SPORT LANDAISE
	23/04/2023	15:00	DOMICILE	AMICALE SPORT LANDAISE	CEP POITIERS/ST BENOIT V.B.
	30/04/2023	15:00	TOURS	UNION VOLLEY-BALL TOURAINE	AMICALE SPORT LANDAISE
06/05/2023		19:00	DOMICILE	AMICALE SPORT LANDAISE	NEUVILLE SPORTS



## agenda ▶

DATE	MANIFESTATION	LIEU	ORGANISATEURS
10 et 11 septembre	TRUITE EN FOLIE	L'ETANG DE LA GODELINIERE	VAIRON LANDAIS
17 et 18 septembre	JOURNEES DU PATRIMOINE	EGLISE	APPL
23 et 24 septembre	COLLECTE DE PAPIERS	PARKING ARRIERE	OGEK ST RAPHAEL
1er octobre	CROSS DEPARTEMENTAL DES	LA GODELINIERE	SAPEURS POMPIERS
Du 1er au 8 octobre	LA JOSEPHINE		MAIRIE



**PORTES OUVERTES  
DU CENTRE DE SECOURS**  
le vendredi 24 juin



**SOIREE DE CLOTURE**  
du Passeport du Civisme 2021-2022  
le vendredi 24 juin  
organisée par la municipalité

**FORUM DES ASSOCIATIONS**  
le samedi 25 juin  
organisé par la municipalité



**FETE DE LA MUSIQUE**  
le samedi 25 juin  
organisée par le Comité des Fêtes





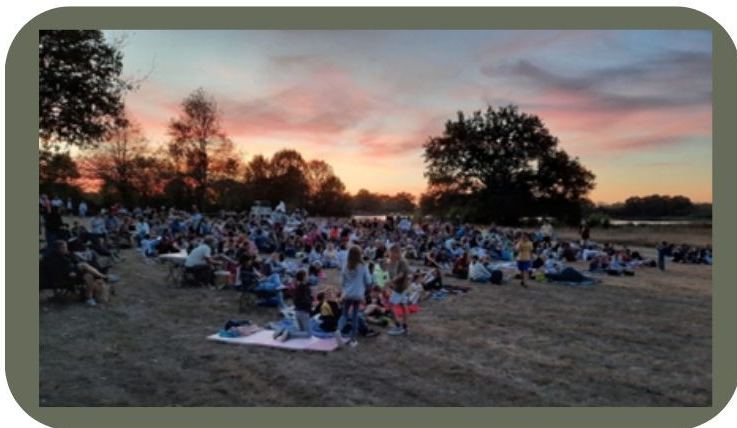
84 ANS D'ASL FOOT  
le samedi 2 juillet  
organisé par l'ASL FOOTBALL



FEU D'ARTIFICE avec concert  
le jeudi 14 juillet  
organisé par le Comité des fêtes



SPECTACLE LE MARCHAND DE FABLES  
de Jérôme Aubineau  
le mercredi 17 août  
organisé par le Pays de Mortagne



CINE DE PLEIN AIR  
Le Renard et l'Enfant  
le vendredi 26 août  
organisé par Land'Nature



BOUGE TON BOCAGE  
le dimanche 28 août  
organisé par le Pays de Mortagne



# EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2022

Présents :

Mmes BOSSARD, DESFONTAINES, GABORIEAU, GALAIS, PIFTEAU, POINTECOUTEAU, POUPLAIN, ;  
MM. CHIRON, GAUTHIER, GIRARD, HILAIRET, MOUILLÉ, O ROY, VINET.

Absent excusé : M. HERLIN, et JP ROY, Mmes BAUDON et EMSSENS

*Compte-rendu présenté au prochain Conseil Municipal du 8 septembre 2022*

## EXERCICE DU DROIT DE PRÉEMPTION

Le conseil municipal n'exerce pas son droit de préemption pour :

- l'immeuble situé 3 rue d'Auvergne, cadastré section AB n°359 et 360 d'une superficie totale de 683m<sup>2</sup>.
- l'immeuble situé 16 rue du Général de Gaulle, cadastré section AB n°412 et 1617 d'une superficie totale de 263m<sup>2</sup>.
- l'immeuble situé 35 rue d'Anjou, cadastré section AB n°141 d'une superficie totale de 1375m<sup>2</sup>.
- l'immeuble situé 4 rue de la Régalerie, cadastré section A n°941 d'une superficie totale de 1397m<sup>2</sup>.
- l'immeuble situé 2 rue des Rosiers, cadastré section AB n°1183 d'une superficie totale de 808m<sup>2</sup>.
- l'immeuble situé 33 rue de la Garenne, cadastré section D n°1079 d'une superficie totale de 840m<sup>2</sup>.
- l'immeuble situé 14 rue Jeanne d'Arc, cadastré section B n°664 d'une superficie totale de 586m<sup>2</sup>.

## OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'afin de financer les besoins ponctuels de trésorerie et de faire face à tout risque de rupture de paiement dans un délai très court, la Commune pourrait ouvrir une ligne de trésorerie. Contactée à cet effet et après mise en concurrence, la Caisse d'Épargne Bretagne-Pays de Loire a fait parvenir l'offre économique la plus avantageuse avec un projet de contrat aux conditions suivantes :

- Montant : 500 000 €
- Paiement des intérêts : trimestriel
- Durée : 12 mois
- Frais de dossier : 650 €
- Taux : 0,24%

A l'unanimité des voix exprimées le Conseil Municipal adopte.

## RÉHABILITATION DE LA STATION-SERVICE – DEMANDE DE SUBVENTION FEADER- LEADER

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre de la remise aux normes de la station-service par la Commune début 2022 et afin de limiter l'autofinancement communal, une recherche de subvention a été engagée. A ce titre, ce programme est subventionnable, considérant qu'une subvention peut être sollicitée auprès du groupe d'action locale pays du bocage vendéen au titre des fonds européen et du programme FEADER-LEADER à hauteur 24% sur un montant de dépenses plafonnées à 75 000€ soit 18 000€.

A l'unanimité des voix exprimées le Conseil Municipal autorise

Monsieur le Maire à déposer cette demande de subvention auprès du GAL du pays du bocage vendéen

## DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS FORMULÉE PAR LA COMMUNE DES LANDES-GENUSSON POUR LA RÉALISATION DU CHEMIN AGRICOLE

Le Maire expose au Conseil Municipal, les Fonds de Concours sont régis par l'article L.5214-16 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.), ils peuvent financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement. Le montant du Fonds de Concours ne peut pas excéder la part du financement assurée par le bénéficiaire, hors subventions. Le Conseil de Communauté de Communes du Pays-de-Mortagne a décidé au cours de sa réunion en séance publique du 18 mai 2022 d'instituer par délibération n° D22\_068 un dispositif de Fonds de Concours au bénéfice de ses Communes membres. Dans le cadre de ce dispositif, l'enveloppe de crédits réservés à la Commune des Landes-Genusson s'élève à 109 970 euros. L'avis du Conseil Municipal est ainsi demandé afin de solliciter ce fonds de concours et l'affecter à l'opération chemin agricole.

A l'unanimité des voix exprimées le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter ledit fonds de concours.

## ATTRIBUTION MARCHÉ A BONS DE COMMANDE – OPÉRATION DE RÉFECTION DE VOIRIE

Monsieur le Maire rappelle que dans l'appel d'offre réalisé par la société publique locale Vendée expansion dans le cadre de la réfection de la voirie communale, il est proposé la passation d'un marché à bon de commande au profit de la société SOFUTRAP comme suit :

• 400 m de sentiers le long de la route de St Martin	31 898.00 €
• Surbassement de trottoirs	
• Route de Tiffauges	
• 6 rue du Stade	1 502.00 €
• Réfection de chaussée (petit Douet)	330.00 €
• Réfection de sortie de chemin (La Brelandière)	3 638.00 €
• Bi-couche chaussée sur 88m (La Vincendière)	2 293.00 €
• Reprofilage sentiers 20 m (Le Moulin – La Boissière)	2 740.00 €
• Point à temps	16 370.00 €
TOTAL	58 771.00 €

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal de la Commune des Landes-Genusson à l'unanimité des voix exprimées, ATTRIBUE le marché à bon de commande ci-dessus exposé au profit de la société SOFULTRAP.